

14/03/2019

**DECLARATION ADOPTED DURING THE INFORMAL MEETING OF THE EU
MEMBER STATES' MINISTERS RESPONSIBLE FOR PERSONS WITH DISABILITIES
14 MARCH 2019, PARIS, FRANCE**

The Participants

gathered at the informal meeting of the EU Member state's ministers responsible for persons with disabilities, organized by the French Minister of European and foreign affairs and the State Secretariat for Persons with disabilities in co-operation with the Romanian EU Council Presidency and the European Commission,

with the objective to exchange views about the new challenges and opportunities for the protection and promotion of the rights of persons with disabilities in Europe, including their right to Employment, Education, Health and Social protection:

- Reaffirm the 2006 United Nations' Convention on the Rights of Persons with Disabilities, a landmark convention affirming the human rights and fundamental freedoms of persons with disabilities.
- Take note of the outcomes of the United Nations' High-level Political Forum on Sustainable Development, in 2016 and the following years, and reaffirm their commitment to effectively implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development, ensuring that "no one is left behind";
- Reaffirm their commitment for the full implementation of the European Disability Strategy 2010-2020 adopted by the European Commission in November 2010, with the declared aim to empower people with disabilities so that they can enjoy their full rights as EU citizens and participate in society on an equal basis to others, in a barrier-free Europe.
- Welcome the provisional agreement on 8 november 2018 between the European Parliament and the Council on the Commission's proposal for a European Accessibility Act as well as its adoption by the European Parliament on March 13th, and look forward to its final adoption by the Council.
- Encouraged by the increasing interest of the international community in the promotion and protection of the rights of persons with disabilities, take due note of the notable shift of the international discourse on disability, from a predominantly medically-based perspective to the a rights-based approach, centered on the person.
- Draw on the lessons learned from the current EU strategy, and also take various stakeholders' views into account: persons with disabilities and their representative organisations, national experts from public administrations and academia, as well as service providers;
- Are however aware that persons with disabilities continue to face challenges in enjoying their rights, including in key areas such as employment, education and training, health and social protection; and realize the need to take action to ensure equal opportunities for persons with disabilities to participate fully in society, to develop their full potential and be able to contribute to their communities on equal basis with others.

14/03/2019

- Recognise the importance to take all necessary measures to ensure the full enjoyment by children with disabilities of all human rights and fundamental freedoms on an equal basis with other children and in all actions concerning children consider the best interest of the child.
- Note with interest the successful development of the “Duo Day” initiative, launched in Ireland in 2008 and taken over by several countries, which consists in composing a two-person team between a person with disability and an employee for a day, and could help change the perception of disability in a working environment.

To foster the enjoyment of all rights by persons with disabilities on an equal basis with others and to improve their quality of life and independence, the Participants therefore :

- Reaffirm their commitment to remove barriers that persons with disabilities face in everyday life and to make sure that they enjoy their rights and can fully participate in society along the fundamental principles shared by international and European texts: full participation, equality and human dignity.
- Agree to keep exchanging information on research, policies and strategies on awareness raising and promotion of the rights of persons with disabilities, acknowledging the evolution of new technologies and their potential in such a case;
- Provide persons with complex communication requirements with appropriate support, with a view to enable them to develop and convey their directions, decisions, choices and/or preferences and have them acknowledged and respected; to that end, increase the understanding of such requirements by structuring an appropriate European research network so as to promote the development and dissemination of innovative intervention strategies.
- Endeavour to build on the values enshrined in the Treaties, the experience of the preceding EU disability policy framework as well as the Europe 2020 strategy and the European Pillar of Social Rights, and to mainstream disability issues within the EU policy framework and at the national level.
- Further stress that persons with disabilities and their representative organisations should be involved in the design, implementation and monitoring of policies and action programme, both at the EU and national level; in particular when reflecting on the design of the post-2020 framework and of the future European Disability Strategy.
- Invite all stakeholders, including - inter alia national Rights Institutions, UN and EU agencies, international organizations, the private sector, service providers, civil society and experts, to strengthen the dialogue on affirming protection of the rights of persons with disability at regional and national level in order to share experiences, intensify collaboration and identify challenges and obstacles that still need to be addressed by the international community to enable persons with disabilities to fully enjoy their rights.

14/03/2019

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**

Les Participants

réunis à la conférence informelle des ministres des Etats membres de l'Union européenne responsables des questions de handicap, organisée par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées en coopération avec la Présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne,

dans le but d'échanger sur les nouveaux défis et opportunités en matière de protection et de promotion des droits des personnes en situation de handicap en Europe, y compris leur droit à l'emploi, à l'éducation, à la santé et à la protection sociale :

- Réaffirment la pertinence de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées de 2006, qui réaffirme les droits humains et les libertés fondamentales des personnes en situation de handicap.
- Prennent note des conclusions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations unies, pour les années 2016 et suivantes, et réaffirment leur engagement en faveur d'une mise en œuvre effective de l'Agenda 2030 sur le Développement durable qui s'assure que « personne n'est laissé de côté ».
- Réaffirment leur engagement en faveur de la pleine application de la Stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées, adoptée par la Commission européenne en novembre 2010 dont le but est de permettre aux personnes en situation de handicap de jouir pleinement de leurs droits en tant que citoyens européens et de prendre part à la vie de la collectivité à égalité avec les autres citoyens dans une Europe sans entraves.
- Se félicitent de l'accord provisoire conclu le 8 novembre 2018 entre le Parlement européen et le Conseil sur la proposition de la Commission d'un Acte européen sur l'accessibilité ainsi que du vote du Parlement sur ce texte le 13 mars 2019, et se réjouissent de son adoption à venir par le Conseil.
- Encouragés par l'intérêt croissant de la communauté internationale pour la promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap, prennent bonne note de l'évolution marquée dans le débat international sur le handicap d'une approche principalement médicale vers une approche fondée sur les droits et centrée sur l'individu.
- Tirent les enseignements de la stratégie actuelle de l'Union européenne et tiennent compte du point de vue des parties prenantes : les personnes en situation de handicap et leurs organisations représentatives, les experts nationaux issus des administrations et de l'université, ainsi que les prestataires de service.
- Ont toutefois conscience que les personnes en situation de handicap sont toujours confrontées à des obstacles pour jouir de leurs droits, y compris dans des domaines clés tels que l'emploi, l'éducation et la formation, la santé et la protection sociale ; et reconnaissent la nécessité d'agir pour que les personnes en situation de handicap puissent pleinement participer à la

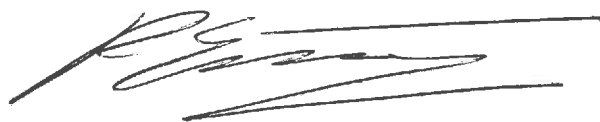
société à laquelle elles appartiennent, contribuer à leur communauté et développer pleinement leur potentiel.

- Reconnaissent l'importance de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la pleine jouissance de tous leurs droits humains et de toutes leurs libertés fondamentales par les enfants en situation de handicap, à égalité avec les autres enfants, et font primer l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les actions concernant les enfants.
- Notent avec intérêt les premiers retours positifs sur l'initiative "Duo Day", lancée en Irlande en 2008 et reprise par plusieurs Etats, qui vise à constituer des tandems de deux personnes pour une journée, une personne en situation de handicap et un professionnel, et peut contribuer à changer la perception du handicap sur le lieu de travail.

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de jouir de tous leurs droits à égalité avec les autres personnes et pour améliorer leur qualité de vie et leur indépendance, les Participants :

- Réaffirment leur engagement à lever tous les obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées au quotidien, et à s'assurer qu'elles jouissent de leurs droits et peuvent pleinement participer à la société en accord avec les principes fondamentaux inclus dans les textes internationaux et européens : la pleine participation, l'égalité et la dignité.
- S'accordent à échanger fréquemment des informations sur la recherche, les politiques et les stratégies de sensibilisation et de promotion des droits des personnes en situation de handicap, en prenant en compte le développement des nouvelles technologies et leur potentiel dans ce domaine.
- Offrent un soutien adapté aux personnes qui ont des besoins complexes en matière de communication, pour leur permettre de développer et de faire part de leurs instructions, décisions, choix et/ou préférences et que ceux-ci soient reconnus et respectés ; à cette fin, favorisent la compréhension de telles besoins en organisant un réseau européen de recherche dans le but de promouvoir le développement et la dissémination de stratégies innovatrices d'intervention.
- Se fondent sur les valeurs consacrées dans les Traités, sur l'expérience de la précédente Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées, sur la Stratégie Europe 2020 et sur le Socle européen des droits sociaux pour intégrer la question du handicap dans les politiques menées par l'Union européenne et au niveau national.
- Soulignent que les personnes en situation de handicap et leurs organisations représentatives doivent être impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et plans d'action, tant au niveau européen qu'au niveau national, et ce en particulier dans le cadre de la réflexion sur la prochaine Stratégie européenne sur le handicap après 2020.
- Invitent toutes les parties prenantes, notamment les institutions nationales de défense des droits de l'homme, les agences des Nations unies et de l'Union européenne, les organisations internationales, le secteur privé, les prestataires de service, la société civile et les experts, à renforcer le dialogue sur l'affirmation de la protection des droits des personnes en situation de handicap tant au niveau régional que national, pour partager des expériences, intensifier la collaboration et identifier les défis et obstacles qui doivent encore être surmontés par la communauté internationale pour permettre aux personnes en situation de handicap de jouir pleinement de leurs droits.

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**



Rolf SCHMACHTENBERG, secrétaire d'Etat au ministère du Travail et des Affaires sociales
ALLEMAGNE



Biser PETKOV, ministre du Travail et de la Politique Sociale
BULGARIE



Christina Flourentzou-Kakouri pour
Zeta EMILIANIDOU, ministre du Travail et de la Sécurité sociale
CHYPRE

Nada Murganić

**Minister for Demography, Family,
Youth and Social Policy**

Nada MURGANIĆ, ministre de la Démographie, de la Famille, de la Jeunesse et de la Politique
sociale
CROATIE



Ellen KLARSKOV LAURITZEN, secrétaire générale adjointe, ministère des Enfants et des
Affaires sociales
DANEMARK

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**



**Jesús CELADA, directeur général aux politiques du handicap, pour
María Luisa CARCEDO, ministre de la Santé, de la Consommation et des Affaires sociales
ESPAGNE**



**Kaia IVA, ministre de la Protection Sociale
ESTONIE**



**Jari PARTANEN, secrétaire d'Etat chargé des personnes handicapées
FINLANDE**

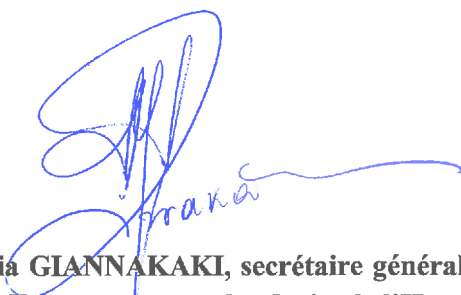


**Nathalie LOISEAU, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée
des affaires européennes
FRANCE**



**Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes
handicapées
FRANCE**

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**



**Maria GIANNAKAKI, secrétaire générale pour les droits de l'Homme, ministère de la Justice,
de la Transparence et des droits de l'Homme
GRECE**



**Pál SZEKERES, commissaire ministériel auprès du Ministre hongrois des Ressources Humaines
HONGRIE**



**Deaglán Ó BRIAIN, Département de la Justice et de l'Egalité
IRLANDE**



**Vincenzo ZOCCANO, Sous-secrétaire d'Etat à la Famille et au handicap
ITALIE**



**Roberts SPRUČS, Secrétaire Parlementaire du ministère des Affaires sociales
LETTONIE**

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**



**Linas KUKURAITIS, Ministre du Travail et de la Sécurité sociale
LITUANIE**



**Corinne CAHEN, Ministre de la Famille et de l'Intégration
LUXEMBOURG**



**Anthony AGIUS DECELIS, Secrétaire Parlementaire pour les Personnes Handicapées et le
Vieillessement Positif
MALTE**



**Nicolette DAMEN
Ministère de la Santé, des Affaires sociales et des Sports
PAYS-BAS**




**Kazimierz KUBERSKI, Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la famille, du travail et de la
politique sociale
POLOGNE**

**DECLARATION ADOPTÉE LORS DE LA CONFÉRENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**



**Ana Sofia ANTUNES, Secrétaire d'Etat à l'Inclusion des personnes en situation de handicap
PORTUGAL**



**Petr HURKA, Vice-ministre en charge des questions juridiques, ministère du Travail et des
Affaires sociales
REPUBLIQUE TCHEQUE**



**Adrian Vlad CHIOTAN, Secrétaire d'Etat et Président de l'Autorité nationale pour les
Personnes handicapées
ROUMANIE**




**Igor SLOBODNÍK, Ambassadeur de la République slovaque en France
SLOVAQUIE**

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**



**Andrej SLAPNICAR, Ambassadeur de la République de Slovénie en France
SLOVENIE**



**Lena HALLENGREN, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales
SUEDE**

**DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA CONFERENCE INFORMELLE REUNISSANT
LES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE
RESPONSABLES DES QUESTIONS DE HANDICAP
PARIS, 14 MARS 2019**